

RN 124 : le chantier de la déviation de Gimont redémarre le 14 mai



RN 124 : le chantier de la déviation de Gimont redémarre le 14 mai

Le chantier de la déviation de Gimont (10 km), sur la RN 124, dans le Gers, peut reprendre de manière progressive à compter du 14 mai. Cette reprise d'activités concerne tous les secteurs actuellement en travaux : ouvrages d'art et échangeur dans le secteur de la Gimone, ouvrage d'art et rétablissement du chemin de Giscaro, et terrassements de la section courante.

Ce chantier, co-financé au titre du contrat de plan État-Région Occitanie par l'État, la Région Occitanie et le département du Gers, était à l'arrêt depuis le 18 mars, suite à la décision des entreprises de suspendre leurs activités afin d'assurer la sécurité sanitaire de leurs salariés et de ceux de leurs sous-traitants et fournisseurs dans le contexte de propagation du coronavirus COVID-19.

L'objectif principal a été d'assurer la sécurité sanitaire des travailleurs mobilisés, dans le respect des préconisations du guide établi par l'Organisme Professionnel de Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Publics le 2 avril 2020, et agréé par les pouvoirs publics. Aussi, un très important travail a été mené par l'ensemble des partenaires, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateur de sécurité et entreprises, pour définir, sur ce grand chantier, des mesures sanitaires concrètes et adaptées, permettant le redémarrage du chantier en toute sécurité.

Des mesures très concrètes pour assurer la sécurité sanitaire des travailleurs

Pour ce chantier qui verra s'activer dans un premier temps plus de 50 compagnons répartis sur les différents secteurs en travaux, la priorité est le strict respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique, soit 1 mètre minimum entre chaque intervenant. Pour les postes de travail pour lesquels cette distance ne peut pas être assurée en permanence, le port du masque et de lunettes de protection est obligatoire.

Les trois bases de vie du chantier font également l'objet d'un traitement particulier : leur usage en est adapté pour limiter leur utilisation au strict nécessaire, et des dispositions sont prises pour que les locaux soient désinfectés après chaque usage.

Les procédures de travail ont également été adaptées et les compagnons sont fournis en équipements de protection individuels adaptés (masques, gants, gel hydroalcoolique). Des points d'eau et du savon sont déployés sur le chantier.

Ce dispositif est animé, au sein de chaque entreprise, par un référent COVID-19, personne centrale de ce dispositif, qui rappelle quotidiennement les consignes aux compagnons pour leur bonne application.

C'est ainsi un troisième chantier d'aménagement du réseau routier national, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, qui reprend cette semaine en Occitanie, après la déviation de Baraqueville et la Rocade Ouest de Mende. La reprise des autres opérations sur le réseau routier national qui était en travaux au moment de la crise sanitaire (élargissement du chantier du périphérique toulousain entre Ranguel et Lespinet, mur antibruit le long de la rocade d'Albi) est en préparation.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, « salue le travail collectif de la DREAL Occitanie et de la DIR Sud-Ouest, qui assurent respectivement maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, du coordonnateur de sécurité et protection de la santé, des différentes entreprises de travaux, de la Caisse régionale d'assurance maladie, de la DIRECCTE et de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. La parfaite coordination de leurs interventions ont permis une reprise de ce chantier stratégique pour la desserte des territoires en région Occitanie dans les meilleurs délais et en garantissant la sécurité sanitaire des personnels du chantier. »